

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 65 (1920)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUES et NOUVELLES

### CHRONIQUE FRANÇAISE

*(De notre correspondant particulier.)*

Les moyens militaires d'influence française dans le monde : Missions à l'étranger, officiers étrangers en France, attachés militaires. — Bibliographie : Mémoires du général Dubois.

Ce n'est point en ce moment où notre change subit une si forte dépréciation dans les pays à monnaie plus saine que la nôtre, ce n'est point en ce moment, dis-je, qu'il serait difficile de montrer qu'une nation vit, avant tout, de son action extérieure et non pas seulement de sa propre activité intérieure ou du commerce de ses habitants entre eux. La prospérité d'un peuple dépend du rayonnement qu'il exerce à l'étranger. La grandeur de la Hollande a tenu, celle de l'Angleterre tient encore au titre de rouliers des mers acquis par leurs marins. L'Espagne, débordant sur le Nouveau-Monde a traversé une période de richesse inouïe. Avant la guerre, l'industrie allemande était en passe de s'imposer sur tous les marchés de l'univers et un peu de patience eût amené l'Empire germanique aux fins dominatrices que rêvaient ses dirigeants avec beaucoup plus de certitude que la guerre « fraîche et joyeuse » si légèrement entreprise.

En ce qui regarde la France, jusqu'en 1914, n'est-ce pas à son essor colonial, à l'éclat de ses arts, de sa littérature, de sa langue, qu'elle a dû de conserver la virilité de ses énergies et une foi profonde en sa mission séculaire ?

A cette tâche d'expansion nationale, toutes les classes de la société sont tenues de se consacrer ; les institutions les plus diverses apportent leur part de collaboration ; chacun met en œuvre les moyens dont il dispose pour élargir sans cesse le rayonnement de son pays, qu'il s'agisse de la puissance civilisatrice de l'esprit ou d'un placement rémunérateur de produits. Car l'influence extérieure d'un peuple, pour être vraiment féconde et porter tous ses fruits, doit s'exercer aussi bien dans le domaine matériel que dans celui des idées. Commerce et objets manufacturés vont de pair avec opinions et tendances. C'est même par ces dernières que les races conservent le meilleur de leurs qualités et se rendent impérissables. Notre solide fonds latin

consiste davantage dans les traditions héritées de l'antique ordre romain, plutôt qu'il n'est une conséquence des relations commerciales jadis établies entre l'Italie et la Gaule, ou de la domination politique de celle-là suivie par celle-ci. Et si l'industrie donne, sur le moment, des résultats plus tangibles, les rapports intellectuels, en revanche, en créent de plus persistants. Pour conclure, disons qu'il y a lieu de s'attacher au développement des uns comme des autres.

De toutes les institutions nationales qui travaillent en ce sens, l'armée — et nous confondons ici les forces de terre et celles de mer — concourt peut-être le plus à cette œuvre patriotique, puisqu'elle y contribue doublement. Elle agit d'abord de façon indirecte par la protection dont elle couvre les autres éléments de notre activité. Prime d'assurance contre la guerre ou le désordre, elle crée l'atmosphère de calme exigée par toute production ; elle favorise ensuite la recherche des placements extérieurs et garantit la sécurité des routes qui y mènent. Bref, l'expansion pacifique d'un peuple semble être fonction de sa puissance militaire, terrestre ou navale. L'exemple de l'Allemagne, toujours avant 1914, vient encore à l'appui de cette constatation.

Mais ce rôle subordonné de protection ne suffit pas aux armées véritablement fortes. Celles-ci interviennent encore directement par le procédé violent qui constitue leur raison d'être, la guerre. Que l'on ne vienne point crier au paradoxe ! Surtout, que l'on ne prétende voir dans mes paroles ce que je n'ai nullement l'intention d'y mettre. La guerre est une abomination, une chose brutale à proscrire, à supprimer... si on le peut. Malheureusement, tant qu'une humanité supérieure n'aura point pris pied en ce bas monde, la guerre persistera. Elle a été ; elle est encore *un fait*. Et rien n'interdit de raisonner sur des faits. Or, l'histoire nous montre que loin d'être une régression irrévocable, la guerre a souvent marqué une étape nouvelle vers le progrès, un pas en avant dans l'évolution nationale. Elle en constitue les prémices en quelque sorte indispensables. Faut-il citer la guerre de Cent ans qui ébranla les cloisons féodales en France, et celle de Trente ans qui les jeta définitivement à terre ?... les guerres de la Révolution, d'où est sortie la civilisation moderne ? La funeste guerre de 1870 ne nous a-t-elle pas procuré la vision bien nette d'un empire à reconstituer au delà des mers ? J'en pourrais citer mainte autre preuve et il serait assez typique de constater que les conséquences d'une guerre, même malheureuse, sont presque toujours salutaires au vaincu.

Combien, à plus forte raison, ces conséquences doivent-elles être plus sensibles quand la victoire vient couronner les efforts d'une

armée dont les institutions plongent leurs racines dans la nation elle-même ; d'une armée qui, pour vaincre, a dû faire appel à toutes les ressources morales de l'activité humaine, à toutes les branches de la production, à tous les moyens scientifiques connus !

On sait le prestige qu'exerçait l'armée allemande dans le monde à la suite de ses succès de 1866 et de 1870. A la vérité, on n'était pas très regardant, car autant qu'à la valeur propre de l'armée allemande ces succès étaient dus à la pauvreté des organismes en face desquels elle s'était trouvée : l'enseignement de notre Ecole supérieure de guerre l'avait parfaitement démêlé et, soit dit en passant, c'est là une des raisons pour lesquelles, dès 1914, nous étions fermement persuadés que nous serions vainqueurs. N'importe ! L'expansion germanique, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, eut pour fourrier l'armée forgée par Moltke et par ses successeurs. Ils avaient compris que, durant la paix, les institutions militaires n'abdiquent pas toute activité extérieure et que le temps n'était plus des armées de métier que l'inaction use et rouille. En s'attachant à la préparation de la guerre, non seulement pour elle-même, mais encore dans les pays étrangers pour leurs armées respectives — et dans chacune d'elles de façon différente selon la nature, la politique, les affinités ou les oppositions de races — l'armée allemande avait contribué au développement colossal de l'influence de l'Empire. Parce que la guerre devait embrasser, suite de son intime nature, la totalité des éléments de l'industrie humaine, cette coopération de l'armée touchait à tous les leviers d'action extérieure : des moyens de production, elle s'étendait au domaine de l'éducation chez les individus et chez les foules ; elle favorisait l'exportation simultanée de pièces d'artillerie et des méthodes d'instruction, comme aussi la manière de concevoir l'art de la guerre dans ses parties les plus élevées, ce qui est encore un rayonnement de la mentalité nationale.

Voilà ce qu'avait fait l'armée allemande avant 1914 : je m'excuse de prendre encore celle-ci pour terme de comparaison, mais quelqu'un oserait-il me dire que le sujet n'en valait point la peine ?...

En la battant en 1918, les Alliés ont défait cette œuvre patiente d'influence pro-germaine. La place est à prendre par les victorieux en faveur de leurs doctrines qui se sont nettement révélées supérieures. Le monde entier semble d'ailleurs vouloir faire appel aux lumières de ces derniers qui disposent dans ce but des trois moyens d'exécution que je vais examiner ci-après pour ce qui regarde l'armée française : les missions à l'étranger, les stages accomplis en France par des officiers étrangers, enfin, les attachés militaires.

\* \* \*

Avant la guerre, nous avions, hors de France, un petit nombre de missions militaires. Elles luttèrent vaillamment, mais sans grand succès, il faut le reconnaître, contre les missions similaires allemandes. Leur position était, à coup sûr, difficile. Certes, on n'envoyait, en général, des missions que dans les pays où les sympathies pour le nôtre étaient franchement déclarées. Quelle que fût leur nature, elles démontraient la prédominance de la culture française bien plus qu'elles ne constituaient une cause de son développement. Néanmoins, et pour des raisons diverses sur lesquelles il n'est pas opportun de s'appesantir aujourd'hui, leur rendement était inégal et toujours au-dessous des espérances qu'elles avaient fait concevoir.

La guerre de 1914-1918 et la victoire qui en est résultée pour notre camp ont modifié les situations à ce point de vue. D'autre part les tâches se sont multipliées, nées de la guerre elle-même et des clauses inscrites dans les traités de paix successivement établis. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, nos officiers, soit seuls, soit adjoints, à d'autres officiers appartenant aux armées alliées, figurent dans une quarantaine de missions en résidence en pays étrangers. Ce chiffre est gros. Mais à l'examen, il s'explique et fait moins d'impression.

En effet, parmi ces missions, moins du quart d'entre elles se trouvent hors d'Europe. Ce sont précisément celles qui existaient antérieurement à la guerre et, en dépit des demandes nombreuses qui nous ont été adressées, leur nombre ne s'est point accru. Il va de soi que pour ces missions, toutes consacrées à l'instruction proprement dite des armées près desquelles elles fonctionnent, nous avons donné la préférence aux pays amis qui déjà nous avaient honoré de leur confiance et fait en quelque sorte crédit. Brésil, Pérou, Guatemala et Uruguay ont donc revu, sitôt après la guerre, les cadres français qui en étaient partis brusquement en août 1914. Le personnel n'était plus le même. Ceux qui revinrent, un peu plus nombreux et, cela va de soi, un peu plus fournis en galons et en décorations, sont enchantés d'avoir à inculquer à leurs camarades étrangers les principes guerriers qui leur ont valu la victoire, les mêmes d'ailleurs qu'on enseignait autrefois avec cette conviction chaleureuse que les Français savent mettre dans tous leurs gestes.

Parmi les missions restantes en Europe, trois seulement ont un but d'instruction militaire analogue aux précédentes. Sur ces trois, l'une existait déjà avant la guerre, celle de Grèce, bien coûteuse et d'une utilité contestable, ... les Grecs eux-mêmes se chargent de le

démontier. Les deux seules de création nouvelle sont la mission du général Niessel en Pologne et celle du général Pellé en Tchéco-Slovaquie, celles-ci fort heureusement ayant à leur tête des chefs de tout premier ordre. Créées l'une et l'autre dans un but de commandement pour faire face aux divers périls qui menaçaient chacun de ces pays de formation si récente, ces missions, le danger une fois écarté, se sont transformées en missions d'instruction. Les services qu'elles rendent auprès des jeunes armées alliées sont déjà appréciés et de nature à bien faire augurer de leurs résultats définitifs. La France ne peut que s'en applaudir. En somme, c'est à ces deux dernières missions que se réduisent les innovations d'après-guerre ; à elles deux, elles caractérisent ce que, d'un nom sonore et faux, une certaine presse européenne appelle le militarisme français.

Quant aux autres officiers de notre armée qui se trouvent actuellement hors de France, ils y sont de façon toute provisoire, par application des traités de paix. Ils travaillent non pas à la protection d'intérêts exclusivement français, mais pour le compte des pays de l'Entente. Ils sont pour nous une servitude, quelle que soit la tâche exacte à laquelle ils se voient affectés.

Quelles sont ces tâches ? Il y a d'abord les *commissions d'exécution des clauses du traité de paix* qui fonctionnent en Allemagne, en Autriche, en Bulgarie et qui, toutes trois sont inter-alliées. On sait qu'elles ont pour objet essentiel d'assurer le contrôle du désarmement dans les pays vaincus et l'on peut être certain qu'elles ont fort à faire pour n'être point grossièrement dupées. En second lieu, des *commissions de plébiscite* existent en Haute-Silésie et à Memel. Une troisième fonctionnait, il y a peu de temps encore, à Klagenfurth ; elle a aujourd'hui heureusement terminé sa mission. Troisièmement, il existe un véritable fourmillement de commissions chargées de *délimiter les frontières*. La carte de l'Europe est en réfection ; ce n'est point nous qui l'avons voulu. Entre Allemagne et Pologne, dans la région de la Sarre, entre Allemagne et Belgique, entre Pologne et Tchéco-Slovaquie, entre Allemagne et Danemark, entre France et Allemagne, entre Italie et Autriche, entre Autriche et Yougo-Slavie, entre Grèce et Bulgarie, entre Yougo-Slavie et Bulgarie, il faut poser de nouvelles bornes qui, respectant l'esprit des traités, apportent le moins de gêne possible à la vie locale des individus. D'autres missions seront certainement nécessaires avant que celles-ci aient achevé leurs travaux. Ce sont là jeux de diplomates auxquels se livrent les chancelleries depuis qu'ont pris fin les sanglants jeux de princes.

Enfin quelques missions accessoires en voie de disparition règlent encore à l'heure actuelle un certain nombre de points spéciaux, reli-

quats de la guerre. Citons dans cette catégorie une mission de recherche des disparus qui opère en Allemagne, une mission d'achats en Italie, la mission de Sibérie qui procède à la liquidation de la base organisée à Vladivostock, une mission en Hongrie chargée de l'application des clauses de l'armistice, d'autres missions en pays slaves toutes très temporaires...

Tel est le tableau précis des missions militaires que la France entretient aujourd'hui à l'étranger. Il montre que, dans cet ordre d'idées, nous ne marquons aucune tendance à inonder le monde de nos officiers ou de nos doctrines. Certes, nos institutions militaires ont, au cours des quatre années de la guerre, fait preuve d'une solidité dont nous sommes fiers à bon droit ; mais le fruit amer et savoureux à la fois, résultat d'une longue et dure gestation, nous ne désirons point l'exporter à la façon d'une camelotte sommaire. Il n'est pas dans nos traditions de partout nous substituer à l'Allemagne et reprendre à notre compte un utilitarisme guerrier qui, poussé à l'extrême, est toujours de mauvais aloi.

\* \* \*

Libre à ceux, toutefois, que la valeur incontestable de nos doctrines a pu séduire de venir, chez nous-mêmes, en puiser les éléments à leur gré. C'est là l'œuvre des stages d'officiers étrangers dans l'armée française : ils constituent le deuxième moyen d'expansion militaire, celui vers qui vont toutes nos préférences.

Ici, la discrétion qui nous était précédemment une règle ne paraît plus de mise puisque, à n'en pas douter, les sollicitations ne peuvent venir que de l'extérieur. Aussi n'éprouvons-nous aucune espèce de contrainte à proclamer l'empressement que témoignent les officiers appartenant à des armées étrangères pour venir s'instruire des choses de la guerre dans nos propres rangs.

Certes, la France passe pour être le paradis classique des étrangers et bien avant 1914, nombreux étaient les camarades d'autres pays qui venaient accomplir des stages dans nos régiments ou suivre les cours de nos écoles militaires. Nous étions déjà, en cela comme en toutes choses, en état de rivalité avec l'armée allemande. Officiers turcs, brésiliens, chiliens, chinois, grecs, japonais, argentins, espagnols, de partout, étaient, au delà du Rhin, accueillis avec ostentation après avoir été attirés avec une insistance que nous eussions, pour nous-mêmes, jugée déplacée. Cet engouement pour les théories militaires allemandes, cette admiration d'un *drill* d'essence strictement germanique découlaient de succès militaires vieux d'un demi-

siècle. A peine songeait-on aux difficultés d'adaptation que des oppositions de races rendaient plus ou moins sensibles suivant l'origine de certains peuples ou la nature des principes de gouvernement absolus ou démocratiques, qui les régissaient. C'était un fait d'importance cependant. Des deux types de grandes armées permanentes, l'allemande, par son caractère de rigidité, de mécanisme et de pesanteur, se distinguait de l'armée française où la souplesse et l'articulation sont particulièrement en honneur. Les variétés qui séparaient les tempéraments des peuples différenciaient également les armées. Aussi quelques nations étrangères et précisément celles qui, d'autre part, avaient fait appel à nos instructeurs, avaient-elles décidé d'envoyer en France quelques-uns de leurs officiers. Ils s'initiaient sur place à la nature un peu subtile de notre esprit militaire, puis en rapportaient chez eux, tant bien que mal, les éléments féconds. La plupart s'en étaient bien trouvés et les officiers revenant de France possédaient une culture technique aussi étendue que leurs camarades ayant séjourné en Allemagne.

Désormais, la concurrence allemande a, pour le moment, fait faillite. Et c'est pourquoi le nombre des stagiaires étrangers qui se trouvent en France a cru dans des proportions insoupçonnées. Dieu veuille que toutes précautions aient été prises de manière qu'il en résulte un réel bénéfice aussi bien pour les armées qui nous les envoient que pour le bon renom de la nôtre. Je crois pouvoir signaler qu'avant la guerre, tel officier étranger affecté à l'un de nos meilleurs régiments de province, après avoir fait une visite d'arrivée au colonel, avait élu domicile à Montmartre et ne reparut plus à son corps, sans qu'aucune sanction vînt réprimer une conduite aussi... cavalière. Il serait inadmissible que pareil fait pût se reproduire à l'avenir.

Quoiqu'il en soit, le chiffre des officiers étrangers actuellement en France, bien que variant sans cesse, oscille autour de 450. Leur répartition par nationalités et par nature de stages est intéressante à examiner.

La Grèce vient en tête avec plus de 70 stagiaires. En vérité, il s'agit des Grecs de Venizelos et l'importance de ce contingent s'explique par la lourde mission qu'on croit pouvoir confier à l'armée hellénique en Thrace et en Asie mineure. Peut-être le nouveau gouvernement d'Athènes envisage-t-il le transport de ce personnel sur les rives de la Sprée... toujours dans l'intention de mieux assurer l'exécution des clauses du traité de Sèvres ! Le grec moderne a des raisons que la raison n'entend point.

Belgique et Roumanie, avec leurs petites armées bien autrement

puissantes et dont les solides efforts pendant la guerre nous ont été si précieux, figurent ensuite avec chacune plus de 50 stagiaires dans notre armée.

La Finlande et la Pologne en ont, à leur tour, plus de 30.

Chine et Espagne s'inscrivent pour au moins 20 unités.

Les armées étrangères qui comptent de 10 à 20 stagiaires sont celles du Chili, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne, du Japon, du Luxembourg et de la Suède. Parmi celles-ci, l'armée britannique compte 14 professeurs d'anglais dans nos écoles militaires : c'est une innovation qui mérite d'être signalée.

Enfin, l'Argentine, l'Arménie, l'Equateur, la Hollande, la Norvège, le Pérou, la Perse, le Portugal, la Serbie, le Siam, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie et l'Uruguay ont un nombre de stagiaires inférieur à 10.

Au total, 27 Etats, tous énumérés ci-dessus sont, à l'heure actuelle, représentés dans l'armée française soit par des officiers, soit par des élèves-officiers ou quelques rares spécialistes techniques d'hommes de troupe.

La nature des stages ainsi accomplis est très variée. La majeure partie d'entre eux ont lieu dans des écoles d'application (aviation, automobile, tir, gymnastique, chars de combats, intendance, santé) ou de préparation générale pour officiers de toutes armes, ou enfin de hautes études militaires à l'Ecole supérieure de guerre. Dans les deux promotions qui suivent les cours de cette dernière, 63 officiers étrangers sont inscrits sur les contrôles.

Plus nombreux sont encore ceux qui comptent dans les rangs de nos propres régiments. D'être en contact intime avec des officiers qui vibrent encore de toutes les émotions ressenties par la troupe au cours de la guerre, offre, à des observateurs judicieux, avisés, désireux de s'instruire, une source d'information pratique de toute première valeur.

Quelle que soit d'ailleurs la nature de ces stages accomplis en France, leur utilité nous paraît très supérieure à celle des missions d'officiers français envoyés à l'étranger. C'est pourquoi nous applaudissons sans réserve à l'usage modéré qu'on fait de ces dernières, au large développement donné aux premiers.

\* \* \*

Missions françaises à l'étranger comme officiers étrangers en France sont toutefois des moyens militaires de contacts internationaux qui restent soumis à d'incessantes fluctuations. Aussi, importe-t-il de disposer d'une source d'échanges permanents et réciproques

qui ne soit pas susceptible de se voir tarie. L'institution des *attachés militaires*, mieux que toute autre, répond à ce but.

En certains pays, on a coutume de considérer les attachés militaires comme étant les directeurs d'un service illicite de renseignements et il va sans dire que les officiers envoyés par ces pays auprès des puissances étrangères, comprennent et remplissent ainsi leur mission.

Cette conception n'est pas la conception française. Il y a là, au premier chef, une question d'atavisme et de race. Nous ne trouverions qu'avec peine des officiers en nombre suffisant pour exécuter une besogne qui, somme toute, n'a rien de déshonorant, puisqu'elle s'exerce dans un strict intérêt patriotique, mais qui cependant, étant données les fréquentations qu'elle exige, ne présente pas, pour nous Français, un attrait bien sensible.

Le rôle avouable de l'attaché militaire est d'ailleurs suffisamment chargé par lui-même pour que celui-ci n'éprouve pas la tentation de se livrer à un commerce douteux d'opérations plus ou moins louches. Pour apprécier la valeur d'une armée, point n'est besoin, certes, de connaître tous ses secrets. Une observation dénuée d'artifices, mais intelligente, donne le degré d'intimité nécessaire et permet de saisir sur le vif ses aspirations, son moral, son aptitude à la guerre, ses effectifs et son organisation, la valeur de ses chefs, ses rapports avec les institutions sociales et le mode de gouvernement du pays en question.

Les informations puisées dans cet examen sont deux fois profitables. D'abord, si elles en valent la peine, nous les transposons dans nos rangs. Les armées étrangères représentent en quelque sorte autant de champs gratuits d'expérience capables de nous éviter bien des erreurs ou des tâtonnements. En ce moment, par exemple, où la question se pose de réorganiser notre armée, croit-on qu'il ne nous est pas d'un grand avantage d'avoir à Berne un attaché militaire ? S'il connaît à fond l'organisation de l'armée suisse, il peut nous indiquer celles des institutions de cette armée de milice qu'il y aurait intérêt à greffer chez nous. Dans la même intention, combien nous serait-il précieux d'avoir auprès de nous, en liaison intime avec notre état-major central, un officier distingué de l'armée suisse, à qui nous pourrions nous adresser pour avoir les mille indications de détail qui nous feraient besoin !

En second lieu, ces informations nous éclairent sur les possibilités militaires des autres nations. Par elles, nous sommes constamment en mesure de doser, avec la précision qu'elles comportent, les craintes ou les espérances qu'il convient de placer en ces diverses

nations. Un œil exercé, perspicace, donnera une appréciation exacte sur la valeur des forces militaires. Il évitera de se laisser entraîner à des illusions ou à des paniques dangereuses. Faut-il, pour préciser l'importance de l'attaché militaire, évoquer le souvenir de 1914 et l'opinion qu'on avait, dans les milieux intéressés en France, sur les capacités de l'armée russe, pour ne parler que de celle qui nous était alliée au moment de la déclaration de guerre ? Plus tard, étions-nous exactement informés sur la force de résistance de l'armée serbe ? sur les services que pourraient rendre ou les dangers que nous feraient courir des contingents grecs ?....

La tâche d'observateur envisagée ici incombe aux attachés militaires placés auprès des armées qui peuvent un jour se trouver soit en conflit, soit en état de collaboration avec la nôtre. Mais en dehors de cette fonction et auprès de toutes les armées, grandes ou petites, voisines ou éloignées, un attaché militaire a un autre rôle à remplir, un rôle en quelque sorte social, pour lequel il devra déployer des qualités nouvelles et les mettre en œuvre dans des conditions autrement délicates. Il s'agira, pour lui, de faire valoir dans les milieux militaires étrangers, les idées qui sont les nôtres et d'y développer le goût des méthodes françaises. Se révéler d'une perspicacité peu commune ; acquérir une parfaite connaissance de gens et de groupements notablement dissemblables de ceux fréquentés jusque-là ; se défier de sollicitations intéressées ; se tenir suffisamment au-dessus des hommes d'affaires qui graviteront dans son ombre, tout en entrant en rapports avec eux ; agir sur l'opinion étrangère en vue de l'éclairer et non de la fausser ; en d'autres termes, être un agent intermédiaire à l'abri du moindre soupçon, voilà les quelques talents d'ordre psychologique qu'un attaché militaire doit savoir montrer à chaque instant. Leur mise en œuvre n'est pas chose commode et, pour y réussir, il doit puiser en lui des trésors de souplesse et de sens avisé.

Il est tellement difficile de trouver cette somme de qualités réunies chez un seul individu que, dans la désignation des attachés militaires, on a trop souvent renoncé à elles pour n'envisager que d'autres considérations accessoires. L'institution elle-même a souffert de ce vice de recrutement et pendant longtemps l'opinion ne lui a pas été favorable. A maintes reprises, avant la guerre, on avait parlé de leur suppression pure et simple. Ce procédé, trop rudimentaire, eût comporté moins d'avantages que d'inconvénients.

L'expérience de la guerre a d'ailleurs rejeté dans l'ombre cette manière de voir, non seulement chez nous, mais dans le monde entier. Témoins le nombre actuel des attachés militaires et l'importance qu'on attribue à leur fonction.

En ce qui concerne la France, tandis que nous n'avions avant la guerre qu'un seul attaché militaire pour l'immense Sud-Amérique, notre armée se trouve à présent représentée auprès de chacune des armées de la République Argentine, du Brésil, du Chili et du Venezuela. Les postes de Bruxelles et La Haye, jadis confondus, sont distincts aujourd'hui. De même dans les Balkans, dans l'Europe du Nord, dans la péninsule ibérique.

Chez l'étranger, la tendance est identique : il y a 25 armées qui ont à Paris leur représentant officiel accrédité auprès des légations ou ambassades de leur pays. Dans ce nombre, aucune des anciennes armées ennemies n'est encore comprise. Plusieurs d'entre elles sont représentées non point par un seul officier, selon l'usage d'avant-guerre, mais par de véritables missions militaires : 9 officiers pour les Etats-Unis d'Amérique, 3 britanniques, 3 italiens, 4 roumains, 3 serbes... Bref on tend à établir le plus de contacts possibles entre les différentes armées. Nous ne pouvons que nous en réjouir et persévérer dans cette voie en nous efforçant de la perfectionner et lui donner, à la fois, toute l'extension voulue. A cet effet, si l'on parcourt l'annuaire diplomatique, on constate que de tous les pays officiellement représentés en France, quatre seulement ne possèdent pas d'attaché militaire ; ce sont l'Arménie, le Danemark, la Ruthénie et la Suisse. L'abstention de cette dernière nous paraît, pour les motifs indiqués ci-dessus, particulièrement regrettable.

#### BIBLIOGRAPHIE

Si depuis quelques mois je n'ai rien indiqué à mes lecteurs comme publications militaires intéressantes, c'est qu'en vérité nous venons de passer une période de calme. L'actualité s'écarte des livres ; elle est aux articles de journaux et aux interviews sensationnelles. Je tiens toutefois à signaler l'exception que font les Mémoires sur la guerre publiés par le général Dubois chez l'éditeur Charles-Lavanzelle sous ce titre : *Deux ans de commandement sur le front de France (1914-1916)*.

Successivement commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée, puis de la 6<sup>e</sup> armée, l'auteur nous conduit de la bataille des Ardennes à celle de la Marne et sur l'Yser, autour d'Ypres ; nous assistons enfin avec lui à la cristallisation des fronts et à l'organisation défensive du secteur Oise-Somme qui couvrait Paris. Style clair, nerveux, élégant. Le 9<sup>e</sup> corps était l'une de nos meilleures unités en 1914. Après avoir lu ce livre, on comprend comment nos soldats, bien que pourvus d'un matériel insuffisant, ont pu affronter un ennemi si complètement

préparé. Les documents officiels y fourmillent et les cartes y sont nombreuses. Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, le soin avec lequel l'ouvrage est édité lui assure une place durable dans toutes les bibliothèques.

J. R.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*La bataille de France (21 mars-11 novembre 1918)*, par Louis Madelin. Un volume avec 15 cartes en noir et en couleurs. Paris 1920. Plon-Nourrit & C<sup>ie</sup>.

*Le chemin de la victoire (1914-1918)*, par Louis Madelin. Un vol. in-16. Paris. 1920. Plon-Nourrit & C<sup>ie</sup>. Prix : 15 francs.

M. Louis Madelin multiplie ses volumes. On les lit avec un intérêt soutenu. Des deux derniers, l'un est un exposé complet de la campagne de France en 1918 vue du côté français. Le second résume en un ensemble vivant et avec beaucoup de clarté, la guerre d'occident de son début à la fin. Le premier choc, la Marne, la course à la mer, le drame des tranchées, la bataille de Verdun, la Somme, enfin les opérations de 1918, toute la guerre d'occident est condensée dans ces quelques chapitres. Si l'auteur a pu les écrire avec autant d'assurance et une aussi grande fermeté de jugement, c'est qu'il y était préparé par ses publications antérieures, que la *Revue militaire* a signalées au fur et à mesure de leur apparition. « La victoire de la Marne » a eu son volume voilà quatre ans déjà ; puis est venue la bataille de Verdun sous le titre *L'aveu* ; puis la « mêlée des Flandres. »

*Le chemin de la victoire* bénéficie de cette préparation. A mon goût, ce volume est un des meilleurs de M. Madelin qui en a composé tant de bons, un des meilleurs par l'entrain avec lequel il est écrit et par l'ordonnance des tableaux qui évoquent chacun une des grandes actions dont le front d'occident fut le théâtre. Il faut même parfois faire appel à sa volonté pour résister à l'enthousiasme communicatif de l'écrivain et réserver son propre jugement qui, sur telle ou telle opération, peut ne pas cadrer absolument avec le sien.

Car s'il est sûr de ses documents lorsqu'il parle des Alliés, il en est souvent réduit à prêter des intentions à l'adversaire. C'est aussi à l'adversaire qu'il réserve des dissertations critiques, le récit, en ce qui concerne les Alliés, restant narratif et prenant fréquemment l'allure d'un beau récit d'épopée.

Quant à *La bataille de France*, son exposé est, je crois, ce qui a paru jusqu'ici de plus complet, de plus documenté sur le sujet. Il faut le rapprocher de la thèse militaire allemande dont j'ai parlé à l'occasion du récent volume du général Balck et comparer. C'est une pièce très importante à verser au dossier de la cause. F. F.

---

*La bataille des Flandres en 1917*, par le général Verraux. Avec 17 croquis dans et hors texte. Paris et Bruxelles 1920. G. van Oest & C<sup>ie</sup>, éditeurs. Prix : 5 francs.

Ce petit volume appartient à la collection *Les grandes batailles de la guerre*, publiée sous la direction de M. J. Reinach. Il ne fait